

**Commission:** Conseil des ministres de la santé

**Problématique:** « Pour un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques »

**Auteur:** Bulgarie

Honorable présidents, chers délégués,

La Bulgarie est un pays de l' Union européenne depuis le 1er janvier 2007. Il faudrait ajouter qu'il est membre de l'ONU depuis le 14 décembre 1955. Ce pays est bordé au nord par la Roumanie, à l'est par la mer Noire, au sud par la Turquie et la Grèce, à l'ouest par la Serbie et la Macédoine. C'est-à-dire qu'il est complètement entouré par des pays de l' Union européenne et donc il est très influencé par ces derniers. La langue officielle de la Bulgarie est le bulgare mais certains habitants parlent aussi le turc. Le régime politique est parlementaire c'est-à-dire que le gouvernement doit nécessairement avoir l'appui du parlement. Il faut remarquer que l'économie bulgare connaît depuis 2015 une croissance annuelle supérieure à 3%. Elle souhaite relancer des projets pour pouvoir s'approfondir plus dans l'intégration européenne. La France est le premier partenaire scientifique européen de la Bulgarie. L'Académie bulgare des sciences renouvelle son accord de coopération avec le CNRS en mars 2018.

De nos jours, la bioéthique est un sujet qui pose beaucoup de problèmes dans notre société. En effet, les progrès scientifiques, en rapport avec la biomédecine, se sont considérablement développés avec les nouvelles technologies. Par contre, pour être validés, ils doivent être testés principalement sur l'être humain car ils sont créés pour améliorer la vie et accroître le bonheur de l'homme. Aujourd'hui, la manipulation sur les êtres vivants est véritablement contestée par la majorité des pays, surtout ceux qui font partie de l' Union européenne. Le clonage humain par exemple semble hors de question à cause de la faible expérience sur ce domaine scientifique et beaucoup d'autres facteurs qui ne favorisent pas son développement. Les OGM (Organismes génétiquement modifiés) sont très mal vus aussi, ainsi que d'autres techniques qui sont en relation avec les modifications du génome humain.

La Bulgarie, en tant que membre de l' Union européenne, est très impliquée dans ce sujet sur la recherche du vivant et les modifications génétiques car chaque pays de l'UE doit donner son opinion dans les accords bioéthiques européens. En plus, comme on l'a mentionné auparavant, mon pays souhaiterait une plus grande participation en relation avec les sujets qui touchent l'UE.

Le 31 mai 2001, mon pays a signé le pacte sur la Protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine. Ainsi deux ans après, plus concrètement le 21 mai 2003, la Bulgarie est d'accord sur la Protection des animaux vertébrés utilisés à fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques. Finalement elle signe en 2005 l'Interdiction du clonage d'êtres humains et en 2006 la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains. En effet, pendant la Seconde Guerre Mondiale, les nazis ont réalisé plusieurs expériences sur les êtres humains comme l'inoculation de maladies, la stérilisation, etc. En raison de cela, le code de Nuremberg, établi en 1947, interdit toute manipulation avec les humains. Depuis cette date, la majorité des pays européens ont suivi l'exemple de ce code car on n'est pas des objets, on a une dignité et cette dignité doit être respectée.

Sachant que maintenant les progrès scientifiques et la biomédecine ont beaucoup évolué avec le but de l'amélioration du mode de vie des humains et pour son bonheur, la Bulgarie est prête à chercher, avec la collaboration de ses nombreux scientifiques, des innovations en relation avec la recherche du vivant et les modifications du génome. Par contre, ces innovations vont devoir être recherchées avec responsabilité et avec un contrôle continu exhaustif pour respecter toujours les lois et ne toujours pas commettre des crimes comme ceux de la seconde Guerre Mondiale. En revanche, il reste complètement interdit le clonage

des êtres humains.

Pour conclure, même si au début la Bulgarie semblait être totalement en désaccord avec toute modification du génome ou avec des recherches qui requièrent la manipulation de l'être humain, elle comprend que de nos jours, avec toutes les nouvelles technologies, on peut chercher une possible solution qui améliorent la vie des êtres humains sans jamais dépasser la valeur et la dignité de celui-ci. Pour cette même raison, la Bulgarie se prête volontiers à participer dans les projets sur ce sujet si elle le croit éthique et opportun.